



La feuille de vigne



La gazette cocumontaise - n° 16 www.cocumont-aquitaine.fr

Octobre 2013

L'AIRE DE JEUX S'ENRICHIT...

Profitant d'un programme de développement porté par le Pays Val de Garonne-Gascogne autour de la thématique : « Favoriser l'attractivité du territoire par la valorisation des paysages », le Conseil municipal a imaginé un projet autour de la valorisation paysagère d'un espace public : l'aire de jeux située sur la plaine des sports de « Limoges ».

Inscrit au budget 2013, ce programme d'investissement a fait l'objet d'un marché à procédure adaptée (M.A.P.A) avec avis d'appel public à la concurrence.

A l'issue du marché, des entreprises répondant à un cahier des charges précis, ont pu être retenues pour la réalisation d'un chantier s'étalant sur trois à quatre semaines de travaux.

Au programme de ces réalisations : la création d'un chemin piétonnier en castine de 250 m linéaires permettant la desserte de l'ensemble du site et la réalisation d'un

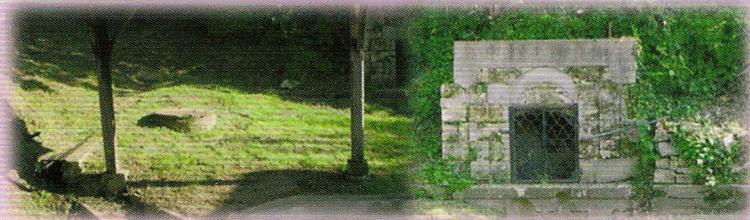
nouvel espace ludique composé d'une tour avec toboggan et plan incliné, une maisonnette et d'un complexe d'escalade.

Une deuxième tranche d'installation de clôture bois avec portail et portillons d'accès, viendra sécuriser le site sur toute sa périphérie tandis que l'ajout de quatre bancs, un garage à vélos et deux fontaines complétera l'ensemble. A l'automne, la plantation d'une haie mixte et de six arbres de haute tige viendra agrémenter un espace, devenu, au fil du temps, un lieu de loisirs, apprécié des familles.

Le coût total de l'opération s'élève à 35 920 € H.T pour lequel la commune a pu bénéficier d'une subvention de 15 000€ du Feader (programme européen), 6136 € du Conseil Régional et 6136 € du Conseil Général, soit un total conséquent de 76% de subventions pour un reste à financer d'un montant de 8648 €.

LE LAVOIR DU BOURG SE DÉCOUVRE...

Qui est ce groupe de personnes aperçu certains samedis au lavoir du bourg, pelles et pioches à la main ? Ces hommes et ces femmes sont des Cocumontais bénévoles qui veulent ressusciter un endroit oublié, le lavoir, dissimulé sous les acacias en bas du chemin de ronde, un lieu autrefois très animé avant l'apparition des machines à laver.



Le lavoir tel qu'il ne sera plus jamais: la terre recouvrant les structures au sol, pour la fontaine comme au lavoir.

Aujourd'hui, le bassin et les trottoirs sont dégagés et propres : on pourrait rincer son linge dans l'eau redevenue claire et courante.



Le réservoir de la fontaine a été vidé de sa boue, les restes de l'abreuvoir de gauche sont apparus, le pavage et la rigole d'écoulement en pierres sont en cours de dégagement. Mais beaucoup reste encore à faire...

Vous êtes intéressé ? Rejoignez-nous à « Cocumont Mémoire et Patrimoine » : 05 53 93 40 38 Denis MOURGUET

La communication municipale faisant l'objet de règles particulières en période pré-électorale (du 1er septembre 2013 au 29 mars 2014), la publication d'un éditorial sur les bulletins municipaux entre ces deux dates est volontairement suspendue." La Rédaction



séance ordinaire du lundi 15 avril

* Personnel communal :

Le contrat CAE-CUI de Cathy LOPES est renouvelé jusqu'au 30 septembre 2013.

La mission de service civique confiée à Cécilia DUCOS s'arrête le 30 juin 2013. La possibilité de lui proposer un contrat CAE-CUI est envisagée.

* Vote des taux d'imposition 2013 :

Augmentation des taux : 1 voix / Maintien des taux : 13 voix. Pas d'augmentation pour 2013

* Présentation et vote du budget primitif 2013 :

Vote des subventions aux associations ; adopté à l'unanimité.

séance ordinaire du mercredi 22 mai

* CAE-CUI :

Le contrat de Thomas GUERINEAU se termine le 31 mai 2013. Un contrat sera établi avec un saisonnier pour le mois de juin.

* Projet Leader 2013 :

Des fonds européens sont accordés pour des actions permettant la valorisation des paysages.

La commune s'est positionnée en proposant l'aménagement de l'aire de jeux : pose de 3 jeux supplémentaires, plantation d'arbres, finition des clôtures. La subvention maximale pourrait être de 27 000 € et la commune devra apporter 24 %.

Le montant global des devis demandés s'élève à 39 244 €. Ce dossier doit être déposé avant le 4 juin, avec une délibération du Conseil. Accepté à l'unanimité.

La maison limitrophe des appartements du CCAS étant en vente, il paraît opportun d'acheter une bande de terrain pour accéder aux garages à l'arrière des bâtiments, depuis la rue du Grapput.

* Rythmes scolaires :

Des discussions sont engagées sur les travaux à faire en vue d'aménager des locaux pour les activités périscolaires.

La commission des travaux doit y réfléchir.

* Associations :

2 nouvelles associations ont vu le jour :

– Cocumont-Mémoire et patrimoine, dont le premier projet est la rénovation du lavoir du bourg.

– Cocuthmont-Lo Panpalhet Gascon, qui assurera la gestion des marchés festifs et fermiers.

* Des devis doivent être demandés pour l'achat d'abribus à concurrence de la somme de 16 790 €, accordée par le Syndicat des Transports Scolaires.

séance ordinaire du vendredi 12 juillet

* Personnel :

– Emplois avenir : la proposition d'adhérer à ce dispositif (engagement pour 3 ans avec obligation de financer une formation) est adoptée à l'unanimité.

– CAE-CUI : un nouveau poste de 35h/semaine sera occupé par Cécilia DUCOS à compter du 1^{er} septembre 2013.

* Projet Leader 2013 :

Le dossier a été accepté et les travaux sur l'aire de jeux commenceront fin septembre.

* Emprunt communal global de 80 000€ pour couvrir l'achat du terrain LARQUEY et de la petite maison CATHALOT, ainsi que les frais qui en dépendent.

Pouvoir est donné au Maire pour la consultation de banques.

* Vieille Eglise : compte-rendu de la réunion de présentation de l'étude de diagnostic.

* Urbanisme :

– affaire CATHALOT : l'acte de vente a été signé le 12 juin 2013.

– affaire LARQUEY : l'acte définitif doit être signé fin juillet.

* Demande de devis pour changer le chauffe-eau de la cantine.

* Renouvellement du contrat avec Kéolis, concernant le petit bus scolaire.

séance ordinaire du mercredi 18 septembre

* L'achat de nouveaux logiciels pour la Mairie est engagé afin de dématérialiser de nombreux documents. Coût : 4 708,50 € .

* Une convention de mise à disposition du lavoir communal, pour une durée de 5 ans, à l'Association « Cocumont-Mémoire et patrimoine » a été rédigée. Autorisation est donnée au Maire pour la signer.

* CCAS : achat de la bande de terrain et travaux rue du Grapput.

Un emprunt de 30 000 € sera fait auprès de la Caisse d'Épargne par le CCAS. La Commune accepte à l'unanimité de cautionner cet emprunt.

* Choix de la banque pour l'emprunt communal de 80 000 €, permettant de payer le terrain LARQUEY, la maison CATHALOT et les frais d'aménagement.

La Banque Postale est choisie avec des remboursements fixes de 1 772 € par trimestre sur 15 ans.

* Réhabilitation des locaux scolaires :

2 architectes ont répondu à la consultation. Le choix s'est porté sur M. GORET.

* Subventions aux associations :

Le Comité des Fêtes ayant dû payer des vigiles pour un montant de 1 784 € et Cocuthmont-Lo Panpalhet Gascon ayant peu de ressources, il sera demandé à ces 2 associations un bilan financier détaillé pour évaluer quelle aide leur apporter.

* Espace cinéraire :

Il est terminé et la rédaction d'un règlement est en cours pour fixer les modalités d'utilisation et le prix des emplacements.



Les nouvelles de l'école



BISCOTE (cf n°15) après un vol de plus de 140 km a été retrouvé à Groléjac (24) aux portes du Lot. Un beau projet mené par JP Biason qui n'a qu'un seul regret : l'appareil photo n'a pas fonctionné. A renouveler avec une nouvelle promotion ?

Après la mutation souhaitée et obtenue par Sandrine CUDRAT pour le Béarn, Aurélie AMIOTTE a été nommée à la rentrée. Malgré son affectation tardive, elle envisage déjà de participer aux Rencontres musicales.

Non mais à l'eau quoi ?!

Il semble naturel d'ouvrir un robinet et de voir couler une eau limpide sans se poser la question de sa provenance et de sa gestion. Le syndicat de l'eau de la région de Cocumont gère cet élément précieux ; il regroupe les communes d'Antagnac, Argenton, Bouglon, Couthures, Gaujac, Guérin, Marcellus, Meilhan, Montpouillan, Poussignac, Romestaing, Ruffiac, Saint-Sauveur de Meilhan et Samazan. Le siège social de cette structure se situe à Cocumont, d'où son nom.

Régine Povéda en est la présidente, chaque commune nomme parmi ses élus deux délégués titulaires et deux suppléants. Le conseil d'administration du syndicat est renouvelé après chaque élection municipale. La fédération départementale d'adduction d'eau potable et d'assainissement assiste le syndicat administrativement, juridiquement et techniquement comme pour les 15 autres structures du département.

L'eau provient du forage du Muscat situé à Marcellus, près de l'écluse des Bernés. Elle est puisée à 350 m de profondeur dans une nappe du jurassique, âgée de 5000 ans environ. Une station de déferrisation réduit la teneur en fer présent naturellement dans cette eau profonde. La production s'élève à 4400 m³/jour, 10 réservoirs peuvent stocker 4500m³, 480 km de canalisations alimentent 3803 branchements qui desservent 7909 habitants. Le rendement du réseau, essentiellement en PVC et en fonte, s'élève à 74,8 % dû à des pertes diverses telles que les fuites. La consommation moyenne s'élève à 131 l/

jour et par habitant. Le syndicat a signé un contrat d'affermage avec Véolia, la société supporte les frais d'exploitation et d'entretien courant.

Le syndicat gère également l'assainissement collectif qui compte 11 installations de dépollution, autrement dit des stations d'épuration, installées dans les communes d'Antagnac, Bouglon, Cocumont, Couthures, Marcellus, Meilhan, Romestaing, Ruffiac et Samazan. La capacité de ces équipements est de 3800 équivalent habitants desservis par 40 km de canalisations, en grès et en PVC. Pour mémoire la station de Cocumont sera rénovée avec une capacité de 550 équivalent habitants. 17 postes de refoulement et de relèvement sont nécessaires pour en assurer le fonctionnement. Le syndicat gère également le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui diagnostique les installations existantes, ce contrôle est terminé depuis la fin 2012. Une nouvelle visite devrait intervenir dans 4 ans. Le SPANC assiste et conseille les particuliers dans la réalisation de leur système d'assainissement individuel, à la fin des travaux il habilite l'installation. En résumé le SPANC a pour but d'accompagner le particulier dans la préservation de la salubrité publique et de la protection de l'environnement.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 décembre 2013.

Cette démarche obligatoire se fait auprès du secrétariat de mairie : se munir de sa carte d'identité, ainsi que d'une pièce justificative de son domicile (par exemple facture électricité).

De nouvelles forces vives pour la commune



Depuis le 1er septembre le personnel communal compte deux nouveaux membres. Cécilia DUCOS vient de signer un CDD d'un an sous le régime de CAE. Elle occupera le poste d'agent de développement du patrimoine avec une extension sur l'urbanisme. Cécilia n'est pas une inconnue, elle a rempli une mission de service civique durant neuf mois en 2012-2013. Elle a apporté une aide précieuse pour la création de l'association Cocumont Mémoire et Patrimoine. Cécilia a 26 ans, elle habite Marmande. Après un BTS tourisme obtenu à Talence, elle intègre à Limoges un master valorisation patrimoine et aménagement territorial. A l'issue de ses études elle travaille trois ans dans un magasin Décathlon. Cécilia pratique le handball à Marmande, en section loisir. Elle aime le sport en général, apprécie les voyages et n'est pas insensible à la musique moderne.

Florian COUTURES pour sa part intègre les services techniques, il bénéficie du nouveau contrat emploi avenir d'une durée de trois ans. Florian a 25 ans, il habite à Marmande. Après son brevet des collèges il intègre une formation de plombier chauffagiste en apprentissage. Il entre dans la vie active en exerçant la fonction d'agent de sécurité.

Florian est papa d'un petit garçon, il a la passion des chiens, en particulier le labrador, le berger allemand et le shar peï. Il a pratiqué le rugby durant trois saisons à Langon. Florian connaît Cocumont où ses parents ont vécu trois ans.



Le carnet cocumontais du 12 mars au 30 septembre 2013

Le Conseil Municipal félicite les heureux parents de

- ⊗ TRIVANI CARTIGNY Celya, Jacqueline, Rose, née à Marmande le 08 avril 2013
- ⊗ MENVILLE Cécile, Justine, née à Marmande le 28 juin 2013
- ⊗ COMBALBERT Yanis, Ethan, Redwan, né le 27 juillet 2013
- ⊗ DA ROS Marceau, Vittorio, né à Marmande le 01 août 2013
- ⊗ DEBAILLEUX Faël, Didier, Pedro, né à Agen le 16 septembre 2013
- ⊗ CODMARD Emma, née à Marmande le 26 septembre 2013

Se sont unis pour le meilleur :

- ⊗ BERTHET Julien, Philippe, René, Marius et MARTHEGOUTE Lise, Marie le 03 août 2013

Le Conseil Municipal renouvelle ses plus sincères condoléances aux familles à la suite du départ de :

- ⊗ CHEVALEAU Jean, Fernand, Henri décédé le 13 mars 2013 à Marmande
- ⊗ BOURBON Jean, Mary, Denis, décédé le 29 avril 2013 à Cocumont
- ⊗ VALENTIN Mégane, Alice, Martine, décédée le 17 mai 2013 à Montpellier
- ⊗ PICARD Jean, décédé le 03 août 2013 à Cocumont
- ⊗ TESSIER Pierre, René, décédé le 09 septembre 2013 à Cocumont

Les dates à retenir

Novembre

Vendredi 8 – Repas des bénévoles Festivino

Vendredi 22 – Soirée gasconne

Samedi 23 – Théâtre (Dental Garonne Sénégal)

Vendredi 29 – Conférence « L'aventure des plantes » (Cultur'Ailes)

Décembre

Dimanche 1^{er} – Marché de l'Avent

Vendredi 6 – Cinéma (pour le TELETHON)

Samedi 7 – Banquet des Aînés ruraux

Samedi 7 - Dimanche 8 – TELETHON

Vendredi 13 – Collecte de sang

Janvier 2014

Dimanche 12 – Vœux municipaux

Samedi 25 – Sainte Barbe (Pompiers)

Février

Vendredi 7 – Collecte de sang

Vendredi 14 – Carnaval (Parents d'Elèves)

Mars

Samedi 1^{er} – Banquet des chasseurs

Samedi 29 – Théâtre
(Cocumont Vélo Passion)

LE CHEMIN PIETONNIER EST TERMINE

Les promeneurs souhaitaient depuis longtemps une « liaison douce » entre le village et l'espace sportif le long de cette départementale dangereuse. Comme vous l'avez vu et certainement déjà parcouru, cette première tranche de voie piétonne est terminée à ce jour et vous permet de marcher en toute sécurité.

Dates des lotos

Novembre

Dimanche 17 – Aînés ruraux

Décembre

Dimanche 15 – Aînés ruraux

Février 2014

Dimanche 2 – Aînés ruraux

Dimanche 23 – Ablette meilhanaise et Goujon cocumontais

Mars

Dimanche 9 – Aînés ruraux

Samedi 22 – Coopérative scolaire

Les plantations florales de cet espace ont commencé et permettront de finaliser ce projet. Le coût total de cette piste piétonne hors déplacement de la conduite d'eau est de 95 260,74€ HT avec 68357,23 € HT des subventions de l'Etat, du Conseil Général, de la V.G.A et un autofinancement de 26 903,10€.

L'inauguration de cette piste piétonne ainsi que de l'aire de jeux actuellement en travaux interviendra après l'achèvement définitif des plantations

Directeur de la publication : J-L Armand ; Rédacteurs : Mmes Lafitte, De Luca ; MM. Blanc, Constans, Kumurdjian, Tourenne ; Photos : Blanc ; Kumurdjian ; Tourenne

La feuille de vigne (journal municipal de Cocumont), éditée à 1000 exemplaires, diffusée à titre gratuit à tous les habitants.

Retrouvez-nous sur le WEB <http://www.cocumont-aquitaine.fr> ;

Contact : communedecocumont@wanadoo.fr

Mairie, place des vigneron, 47250 Cocumont. 05 53 94 51 34

ISSN : 2264-8771 - Imprimé par Yesprint.fr

